



Ville de
NOUMÉA

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Mairie annexe Galliéni – 20 rue Galliéni, Centre-Ville

Tél. : 27 07 02 – dpv@ville-noumea.nc

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION D'UN BUREAU À BORD DU PROXIBUS

Association Autre (précisez)

IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom de la structure : Numéro de RIDET :

Adresse :

B.P. : Code postal : Commune :

Téléphone : Télécopie : E-mail :

Président, représentant légal, gérant, ou autre personne désignée par les statuts :

Nom : Prénom :

Qualité : Téléphone : E-mail :

CRÉNEAUX DEMANDÉS

Période :

Aux horaires suivants :

Pour l'activité ci-après :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste :

- avoir été informé(e) par le coordinateur du dispositif que je serai prévenu(e) du non-déploiement du Proxibus (arrêt technique, mobilisation du Proxibus sur un événement) ;
- avoir pris connaissance du règlement intérieur du Proxibus.

Je m'engage à :

- respecter le règlement intérieur de la structure ;
- concéder à la ville de Nouméa, dans la limite stricte de l'objet de cette mise à disposition, le droit d'utilisation et de reproduction du logo de mon organisme pour communication ;
- prévenir le coordinateur d'une indisponibilité pour un créneau sollicité.

Fait à le

Signature

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION